

soient disposées. On ne sait pas encore si le système de défense antimissile américain comprendra ou favorisera l'arsenalisation de l'espace.

Les États-Unis ont commencé à donner plus de détails sur leur projet de système de défense antimissile, auquel des efforts et des ressources considérables sont consacrés. Les États-Unis prévoient déployer d'ici 2004 une capacité initiale de défense antimissile. Étant donné cette décision et le calendrier prévu, le gouvernement évaluera les moyens de poursuivre le dialogue avec les États-Unis et de décider si le Canada doit jouer un rôle dans cette initiative.

Recommandation 13

Tenant compte des prochains examens de la politique étrangère et de la politique de la défense du Canada, et reconnaissant l'importante contribution des Forces canadiennes à l'atteinte des objectifs de la politique étrangère du Canada, le gouvernement devrait s'engager à augmenter substantiellement le budget du ministère de la Défense nationale et à lui assurer un financement stable pendant plusieurs années.

Le gouvernement est déterminé à fournir à la Défense nationale les ressources nécessaires pour s'acquitter de son mandat dans un contexte de sécurité dangereux et impossible à prévoir.

Les compressions du budget de la défense qui ont caractérisé les années 90, dans le cadre des efforts fructueux que le gouvernement a déployés pour éliminer le déficit fédéral, se sont terminées il y a plusieurs années. Les budgets de 1999, de 2000 et de 2001 ont consenti des ressources accrues au ministère de la Défense nationale. Grâce à ces budgets, le financement de la défense aura augmenté de 7,2 milliards de dollars en tout, entre 1999-2000 et 2006-2007. En 2001, comme le Comité le signale fort judicieusement, le Canada se situait au sixième rang dans l'OTAN et au quinzième rang dans le monde par ses dépenses en matière de défense.

Cela dit, le gouvernement reconnaît que les Forces canadiennes ont toujours de lourds défis à relever. En conséquence, il a annoncé récemment, dans le budget de 2003, que les ressources de la défense seraient augmentées de 1,6 milliard de dollars au cours des deux prochains exercices. Cela représente une augmentation de 800 millions de dollars du financement de base du Ministère. La Défense nationale a également reçu 270 millions de dollars de plus en 2002-2003 pour répondre à des besoins urgents, et pour couvrir les coûts restants de la contribution canadienne aux opérations menées en Afghanistan. Ces augmentations de financement, alliées à l'engagement du ministre de la Défense nationale à réaliser des économies annuelles de 200 millions de dollars à l'intérieur du Ministère, aideront à stabiliser les Forces canadiennes. Celles-ci utiliseront ces fonds pour soutenir les programmes de formation et de recrutement, acquérir les pièces de rechange dont elles ont grand besoin et atténuer les pressions sur le budget de soutien opérationnel, soutenir et renforcer les réserves, acheter de l'équipement et moderniser les capacités dans des domaines choisis, répondre aux besoins urgents en entretien et en remplacement d'infrastructures et alléger les pressions qui se font sentir dans les opérations au Canada et à l'étranger.